

concentré sa coopération technologique, et le développement des capacités dans certains domaines techniques où son expertise est reconnue, au profit de pays donnés comme le Mexique, la Malaysia et la Chine.

Autre domaine d'intérêt croissant au niveau international et que le Canada appuie : la préservation des connaissances traditionnelles des peuples autochtones dans le domaine écologique. Cet aspect est en train de devenir une composante importante de la gestion des ressources naturelles. Les communautés autochtones canadiennes mettent au point les méthodes et les technologies permettant de recueillir et de présenter cette information dans des structures de cogestion. Le Canada prône la reconnaissance de ces connaissances traditionnelles dans le cadre de la SPEA.

Activités nationales clés à l'appui d'Action 21

Les programmes financés par le gouvernement fédéral ont les mêmes caractéristiques que beaucoup de programmes provinciaux. Mentionnons à titre d'exemples : le Programme d'innovation environnementale qui soutient des projets innovateurs sur les plans des procédés de fabrication et des technologies visant à parer aux menaces qui pourraient surgir au niveau de l'écologie; le Programme de commercialisation de technologies environnementales, un Fonds de 80 millions de dollars pour faire la démonstration et la commercialisation de nouvelles technologies; et le Programme de création et de démonstration de techniques de conservation des ressources et de l'énergie destiné à encourager la mise en oeuvre de technologies nouvelles de récupération de l'énergie et de réduction de la pollution.

En juin 1993, le gouvernement fédéral, en coopération avec l'ACIE, des établissements de recherche, les services publics et des investisseurs en capital de risque, a créé trois centres nationaux d'avancement de la technologie de l'environnement dans le cadre du Plan vert (à Sherbrooke [Québec]; à Toronto [Ontario]; et un troisième dont l'emplacement n'est pas encore déterminé). Ces centres ont pour mission de mettre leurs compétences techniques, administratives et financières à la disposition des petites et moyennes entreprises qui mettent au point et commercialisent des technologies environnementales et de fournir le capital de risque privé dont elles ont grand besoin. Ils leur offriront également des possibilités d'accès aux marchés internationaux.

Le développement des capacités nationales exige également des programmes de formation. Les universités délivrant des diplômes ont souvent conclu des partenariats avec l'industrie par l'intermédiaire du Réseau canadien des centres d'excellence. Citons les importants programmes offerts par l'Université McMaster (Hamilton [Ontario]), spécialisés en génie de l'environnement, par l'École Polytechnique (Montréal [Québec]), spécialisés en eau potable, et par l'Université de la Colombie-Britannique (Vancouver).